

FICHE D'INSCRIPTION AU JC SAINT-MARTIN

SAISON 2026/2027

PARIS SAINT-MARTIN



Renouvellement ☐

Nouvel(le) Adhérent(e) ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Sexe : M / F Grade : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone domicile : ____/____/____/____/____

Téléphone portable personnel : ____/____/____/____/____

Téléphone portable du père : ____/____/____/____/____

Téléphone portable de la mère : ____/____/____/____/____

E-mail : _____ @ _____

E-mail (père) : _____ @ _____

E-mail (mère) : _____ @ _____

Profession personnelle : _____

Profession du père : _____

Profession de la mère : _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur* _____ mère/père/tuteur légal* de l'enfant _____ né(e) le ____/____/____ autorise, en cas d'accident le JC Saint Martin à prendre les mesures nécessaires à sa prise en charge.

Je donne toutes les autorisations nécessaires pour tout acte décidé par le corps médical dans le cas où le pratiquant serait victime d'un accident survenant lors d'une activité de l'association.

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT

(Nom et Prénom) : _____

En qualité de : _____ au numéro suivant : ____/____/____/____/____

DROITS À L'IMAGE

Lors de manifestations de toutes natures organisées par le JC Saint Martin, l'image et la voix de l'adhérent sont susceptibles d'être captées par tous les moyens vidéos, photos et audios dans le cadre des activités de l'association. Le signataire du présent formulaire autorise le JC Saint Martin à utiliser ces éléments pour la promotion de la discipline et de l'association sur tous supports de communication audiovisuelle quel qu'ils soient, notamment le site internet du JC St. Martin, la presse écrite, des diffusions vidéos, des affiches, flyers. Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour la promotion du JC Saint Martin pour une durée de 99 ans et dans le monde entier.

☐ **Accepte**

☐ **Refuse**

Les pratiquants ne seront autorisés sur les tatamis que s'ils sont à jour dans leur dossier d'inscription suivant les pièces demandées et à jour du règlement de leur cotisation.

Pour la séance d'essai gratuite, un certificat médical daté de moins d'1 mois ou l'attestation du Questionnaire Santé est obligatoire.

À _____ le : ____/____/____

Signature du Responsable légal pour les mineurs (Père – Mère*)
précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

* rayer les mentions inutiles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez-vous adresser par écrit au Président du Club.

Afin que votre inscription soit complète et acceptée, vous devez fournir l'ensemble des documents ci-dessous :

- ☐ La fiche d'inscription dûment remplie et signée, assortie de la mention « Lu et approuvé ».
- ☐ Le formulaire de la Licence FFJDA renseigné et signé, assortie de la mention « Lu et approuvé ».
- ☐ Un certificat médical pour une 1^{ère} inscription daté de moins d'un mois au moment de l'inscription, de non-contre-indication à la pratique du judo en compétition
- ☐ ou l'attestation du questionnaire Santé, remplie et signée.
- ☐ Règlement de l'adhésion et de la licence au club
 - ☐ Chèque d'adhésion à l'ordre du Judo Club Martin et Nom du pratiquant au dos
 - ☐ Versement en espèces
 - ☐ Virement bancaire
- ☐ Règlement des cours de judo pour la saison sportive :
 - ☐ Chèque d'adhésion à l'ordre du professeur en charge des cours de votre enfant et Nom du pratiquant au dos
 - ☐ Versement en espèces
 - ☐ Virement bancaire

IMPORTANT – RÈGLEMENT DES COURS DE JUDO

Le règlement des cours de Judo pour la saison 2026-2027, s'effectuera directement auprès du professeur en charge du cours suivi.

Concernant les montants des cours à régler, se renseigner auprès du professeur.

HORAIRES DES COURS

(début des cours Enfants à partir du 8 septembre 2026)

* COURS ENFANTS :

3 - 7 ans :	Mardi	16h45 – 17h35
3 - 7 ans :	Jeudi	17h00 – 17h50
3 - 6 ans :	Samedi	09h15 – 10h05
6 - 10 ans :	Samedi	10h05 – 11h00
8 - 14 ans :	Samedi	08h20 – 09h15

Dojo Guy PELLETIER



Centre Jean Verdier

11, rue de Lancry, 75010 Paris.

<https://judoclubsaintmartin.fr>

Métro : Lignes n°3, 4, 5, 8, 9 et 11.

Stations : République – Jacques Bonsergent – Strasbourg Saint-Denis – Château d'Eau

Contact & Renseignements :

Tél. : 06 42 59 85 02